

Montréal, le 15 juillet 2020

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^c Simon Turmel
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Rapport du Distributeur concernant les exigences de l'article
75.1 LRÉ 2019
Votre dossier : R060642**

Cher confrère,

Nous accusons réception de votre lettre de ce jour nous transmettant la liste des suivis de décisions antérieures demandée à notre lettre du 24 janvier dernier, dans le cadre du dossier R-4100-2019.

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml